En ce début de quinquennat politique il a paru intéressant au Comité d'orientation et de programmation de la revue *Diasporiques/Cultures en mouvement* d'avoir un échange sur la façon dont il s'engage. Près de la moitié des membres du Comité a pu y prendre part. On en trouvera ici la transcription.

Débat

La « révolution » en marche : illusion ou espoir ?

Monique Chemillier-Gendreau : Avant d'évoquer tel ou tel aspect de la situation actuelle, il me semble essentiel de commencer par une question liminaire : acceptons-nous les bases de cette situation politique avec la seule perspective d'y introduire des améliorations à la marge ou bien pensons-nous qu'il est temps de prendre en compte les considérables changements en cours, technologiques et sociétaux, pour les accompagner de changements politiques aussi forts ? Cela signifierait sauter dans l'inconnu, imaginer autrement, penser autrement. Avant l'élection présidentielle, nous avons pu croire qu'Emmanuel Macron avait choisi cette seconde option. Mais, après quelques mois de présidence, on peut se demander si le réel « changement de logiciel » que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux a été amorcé. La question qui aujourd'hui domine est à mon avis la suivante : le président a-t-il engagé un processus radicalement nouveau ou s'agit-il d'un simple recyclage des méthodes politiques habituelles ?

Philippe Lazar : Vous rejoignez en cela ce qu'étaient les motivations de notre collègue Joël Roman – malheureusement dans l'impossibilité de se joindre à nous aujourd'hui – lorsqu'il a proposé « que nous prenions la mesure, en tant que membres du Comité d'orientation de programmation de *Diasporiques*, de ce qui s'est passé lors de l'élection présidentielle et qui a radicalement bouleversé le paysage politique. Avons-nous affaire, ajoutait-il, à une orientation politique vraiment originale ou au contraire à un mouvement sans lendemain ? ».

Jacques Aron : Personnellement et en tant que belge, je ne peux que m'interroger, à ce propos, sur le caractère bien particulier de votre système

constitutionnel. Dans tous les pays voisins il existe une différence essentielle entre la représentation symbolique de l'État et sa gouvernance politique. En Allemagne il y a un président dont nous ignorons tous royalement le nom, au Royaume-Uni ou en Espagne il y a un roi, etc. En France vous avez une confusion complète des deux fonctions. Je considère que c'est là une source majeure des difficultés de gouvernance de votre pays. Et donc la question première, pour moi, me semble être de savoir si vous allez conserver éternellement ce système complètement aberrant.

P.L. : Vous ne pouvez pas me faire plus plaisir qu'en disant cela. Je reste sur la proposition qu'avait faite Pierre Mendès France dans son livre *La république moderne*[1] : à la phrase de la Constitution de la IVe République disposant que « l'Assemblée Nationale peut censurer le gouvernement », il proposait tout simplement d'ajouter : « auquel cas elle est dissoute ». Nous aurions eu là une parfaite république parlementaire et démocratique. On connaît la suite : l'avènement de Ve à la suite des événements du 13 mai 1958 et sa présidentialisation en 1962. Seulement voilà : dans leur grande majorité, les Français, aujourd'hui, ne souhaitent hélas pas renoncer à élire directement leur président !

Bernard Quelquejeu : L'intérêt que les Français portent à l'élection présidentielle et leur peu de goût pour les autres élections posent la question importante de l'interprétation de l'abstention électorale, qui ne signifie pas, à mon avis, un désintérêt profond pour la chose politique, la *res publica*.

P.L. : Mais n'est-ce pas là une conséquence logique de ce que vient de nous dire avec force Jacques Aron ? L'abstention n'est massive que pour les autres élections que la présidentielle. Nos compatriotes ont parfaitement compris que, dans le cadre de nos actuelles institutions, c'est la seule « qui compte ». Le problème, évidemment, c'est qu'après cette délégation majeure de pouvoir ils ressentent lourdement la difficulté de peser sur les événements politiques en cours. Mais, pour autant, ils ne vont pas, paradoxalement, jusqu'à remettre en question le système fermé qu'ils ont choisi ou plutôt que de Gaulle a choisi pour eux en leur arrachant leur consentement.

B.Q. : Ne peut-on trouver une porte de sortie à cette situation bloquée ? Nous ne devons pas oublier que l'élection n'est pas le seul mode d'expression démocratique : les Français sont, pour beaucoup d'entre eux, en attente de formes diversifiées de participation citoyenne.

Monique Chemillier-Gendreau : « Le président a-t-il engagé un processus radicalement nouveau ou s'agit-il d'un simple recyclage des méthodes politiques habituelles ? »

[1] Gallimard, Coll. Idées, 1962, rééd. 1966.

Jacques Aron : « Les partis politiques ont en fait abandonné leur rôle, en Belgique comme en France. »

J.A. : Il faut aussi penser au rôle des partis politiques dans l'expression des choix des citoyens…

P.L. : … un rôle qui est explicite selon la Constitution française actuelle : avec les « groupements politiques », « ils contribuent à l'expression du suffrage ».

J.A. : Oui, mais on peut constater qu'ils ont en fait abandonné ce rôle, en Belgique comme en France. L'antiparlementarisme qui, historiquement, était plutôt le fait de la droite la plus conservatrice (pour ne pas dire plus), a largement débordé les limites de ce camp en raison de l'incapacité des partis à s'adapter aux évolutions du monde. En France votre actuel président leur a porté un coup de grâce mais ils étaient déjà bien malades de part et d'autre de nos frontières !

P.L. : Et c'est bien là l'origine de la désaffection pour les élections autres que présidentielle que soulignait à juste titre Bernard Quelquejeu : qu'en France les partis soient devenus de simples écuries présidentielles les prive de facto de leur rôle politique majeur en termes d'intermédiaires essentiels entre le peuple et le pouvoir politique.

LE POIDS ÉCRASANT DU CAPITALISME

M.C.-G. : Nous assistons en réalité à une usure globale des systèmes politiques traditionnels et je suis convaincue que tout cela a toutes chances de voler en éclats dans les décennies à venir, ne serait-ce que du fait des mouvements migratoires auxquels nous assistons aujourd'hui ou des questions écologiques. Une revue comme la nôtre devrait effectivement oser parler d'utopie. Mais, pour esquisser une société différente, il faut déjà repérer les fausses pistes. Par exemple, lorsque Jean-Luc Mélenchon, qui est pris au sérieux et écouté par nombre de nos concitoyens, promet de changer de Constitution en utilisant son article 11 (celui qui traite des référendums), nous sommes bien sur une fausse piste. On ne modifie pas un système constitutionnel à partir du texte de celle qu'on veut rejeter. Une Constitution comporte des mécanismes d'évolution mais seulement dans son propre cadre. On ne change de système politique en passant à une nouvelle Loi fondamentale que lorsqu'une secousse sociale de grande ampleur y conduit. Tous les changements de Constitutions en France, depuis la Révolution, sont nés dans des convulsions sociales. Or, cela n'est pas à l'horizon de l'immense majorité des Français.

La première chose à faire actuellement est d'analyser les contradictions qui ont conduit à la prise de

pouvoir par Emmanuel Macron et aux conséquences qui en résultent. Or les contradictions principales viennent de la situation actuelle du capitalisme, ce système qui régit la planète entière. Il est arrivé là sous sa forme actuelle de capitalisme financier et militarisé mondial après avoir, au fil des siècles, traversé les phases du capitalisme marchand, puis du capitalisme industriel. S'il a réussi cette extension spectaculaire, c'est parce que, s'appuyant sur les progrès technologiques, il s'est donné le visage d'un progrès social en étendant considérablement le nombre des humains qui ont, par ce système, accédé à la consommation, c'est-à-dire à un bien-être matériel qu'ils n'avaient pas auparavant. Si nous prenons l'exemple des pays d'Asie, y compris ceux qui sont restés formellement communistes comme la Chine ou le Vietnam, avec le capitalisme qui est désormais leur système économique s'est produite une montée du niveau de vie des populations alors que le communisme n'avait rien déclenché de tel. Et aucun Chinois ou Vietnamien ne le rejette. Les retombées positives de ce système économique n'effacent pas pour autant le fait qu'il creuse les inégalités et qu'il détruit la nature. Ce constat, que tous ne partagent peut-être pas ici, me conduit à poser la question : est-il encore possible aujourd'hui d'ouvrir une perspective « révolutionnaire » – c'est-à-dire celle d'un changement radical de système ?

J.A. : Je ne crois vraiment pas que le capitalisme ait apporté le moindre progrès social ! Tous les acquis sociaux, y compris dans la culture, ont toujours résulté de dures luttes contre les tendances profondes de la logique capitaliste d'accaparement du prix du travail et de destruction des moyens collectifs de défense des travailleurs et des services publics.

M.C.-G. : Pardonnez-moi de n'avoir pas été assez claire, je n'aurais pas dû dire « progrès social » mais « progrès matériel ». Plus précisément, j'ai voulu rappeler que le capitalisme s'était incontestablement accompagné d'un accès à la consommation dans beaucoup de régions du monde (même si ce n'est pas partout !) et cela contrairement aux lourds échecs du communisme étatique en la matière. Le vrai progrès social, au sens de votre remarque, vient d'un système de solidarité et de partage que le capitalisme ignore. Mais je crois qu'on ne peut nier que celui-ci s'est fait des alliés en permettant l'accès de beaucoup aux biens matériels. Cela n'empêche pas ce que Bernard Stiegler[2] appelle la misère symbolique, c'est-à-dire l'absence de sens donné à la vie. Et toute la question est de savoir si, au-delà du souhait que nous pouvons formuler, nous avons réellement la capacité de mettre en œuvre un tel renouveau et de réfléchir à sa possible traduction opérationnelle.

[2] *De la misère symbolique* Tome I, *L'époque hyperindustrielle*, Champs Essais, 2004 ; Tome 2, *La catastrophe du sensible*, Champs Essais, 2005.

Ont pris part à cette rencontre **Jacques Aron, Monique Chemillier-Gendreau, Bernard Fernandez, Philippe Lazar, Jean-François Lévy** et **Bernard Quelquejeu**.

Bernard Fernandez : Formuler le contenu d'une utopie est en effet indispensable. Mais toute la difficulté est de dessiner le chemin qui permet d'avancer dans ce sens, une difficulté dont on évite habituellement de parler alors même que ce chemin est semé de terribles embûches…

QUELLES PRIORITÉS : CHÔMAGE ET/OU PRÉCARITÉ ?

J.A. : Le capitalisme est-il un « projet », voire une « utopie » ? Je ne le crois pas ! Mais faire preuve de « réalisme » à ce sujet, n'est-ce pas au fond ce qui sous-tend les choix de votre président et qui légitimerait donc les grandes orientations de sa politique ?

P.L. : C'est peut-être encore un peu plus simple que cela. L'avenir politique d'Emmanuel Macron dépend fondamentalement – pas exclusivement mais très largement – de sa réussite ou de son échec à faire diminuer massivement et durablement le chômage, qui est quand même la plaie majeure de notre pays aujourd'hui. Or il a parfaitement conscience que cela n'est possible qu'au prix d'un soutien lui-même massif aux petites et moyennes entreprises car elles demeurent la source majeure de l'emploi. Il n'est pas du tout certain qu'il réussira, dans un pays qui est vraiment presque ingouvernable, qui remet immédiatement en question le pouvoir politique qu'il vient de choisir. Dans le cadre impossible, Jacques Aron vous avez parfaitement raison de le souligner, d'un système politique aberrant mais qui est hélas le système français actuel. Dans le cadre d'un pays qui voudrait que tout ait changé trois ou quatre mois seulement après l'installation du nouveau pouvoir, pour autant bien sûr que les changements en question ne changent strictement rien à la multiplicité des « avantages acquis » et répondent en même temps aux désirs spécifiques – évidemment contradictoires – de chaque groupe de pression.

M.C.-G. : Oui, mais Emanuel Macron avait annoncé de la « flexi-sécurité » et, pour le moment on l'a surtout vu mettre en œuvre de la flexibilité…

J.A. : Même s'il réussit à faire baisser le chômage, ce sera à quel prix social, avec quelles conséquences négatives, notamment sur les ressources des classes moyennes ? Ne s'agit-il pas en réalité d'une simple substitution de la précarité au chômage ? C'est, dirai-je, d'un habile opportunisme !

P.L. : Vaut-il mieux être au chômage qu'en précarité ? Le chômage en tant que tel est une véritable catastrophe sociale, non seulement parce qu'il prive des adultes d'une activité professionnelle mais aussi par l'image qui s'imprime dans la tête de leurs enfants. À quoi bon se mettre à « travailler », peuvent-ils se dire à bon droit si c'est pour se retrouver, quelques décennies plus tard, dans la situation de nos parents ? La lutte contre le chômage est donc, à mon sens, la priorité des priorités. Mais il est incontestable qu'elle ne doit pas être menée au prix d'un accroissement de la précarité de l'emploi ! Je serais quand même surpris que notre président n'y ait pas pensé, il n'a vraiment rien d'un Gribouille se jetant à l'eau pour éviter d'être mouillé par la pluie !

M.C.-G. : La vraie question est donc : Emmanuel Macron dispose-t-il des forces sociales lui permettant de lutter à la fois contre le chômage et contre la précarité ?

B.Q. : L'examen du projet de loi sur le contrat de travail devrait nous permettre de progresser au sujet des questions que nous venons d'évoquer. Comme l'a souligné Monique Chemillier-Gendreau nous attendons avec impatience de connaître de façon plus approfondie les mesures concernant la sécurisation des parcours professionnels des salariés, ainsi que diverses autres mesures qui sont censées accompagner celles qui traitent de la flexibilité du marché du travail. Je voudrais souligner, par exemple, l'importance de la présence de salariés dans les futurs conseils d'administration des entreprises : elle me semble de nature à amender de façon sensible la toute-puissance jusqu'ici incontrôlable de leurs dirigeants et de leurs actionnaires.

P.L. : Je constate dans le même esprit qu'il n'y a pas un front commun unitaire des confédérations syndicales contre ce projet. À l'évidence celui-ci pose de nombreuses et redoutables questions mais il n'est en effet peut-être pas aussi caricaturalement diabolique que certains le prétendent en pensant défendre la cause des « salariés » mais en oubliant quand même un peu, dans leurs craintes légitimes de précarisation de l'emploi, qu'il y a aussi en France plusieurs millions de non-salariés – les chômeurs ! – et que c'est la source potentielle d'une complète désagrégation sociale qu'il est urgentissime de prévenir.

J.A. : L'essentiel de cette réforme, c'est quand même le carnet de commandes, c'est la seule logique du marché qui décide !

P.L. : Mais est-il vraiment raisonnable de demander aux entreprises d'embaucher et de vendre… s'il n'y a pas de commandes ?

M.C.-G. : Tout ce que nous venons de dire ramène à la question politique par excellence : quel projet politique peut-on avoir face au capitalisme ? Dès lors que nous constatons son existence et sa puissance, nous pouvons viser soit à nous en débarrasser – sommes-nous prêts à nous en donner les moyens ? – soit à le dénaturer. Est-ce qu'il y a dans cette seconde manière une voie d'action possible ? Il faut rester tout à fait conscients du fait que les grands possédants, qui prennent en particulier appui sur le développement de la militarisation de la planète, sont prêts à tout pour défendre leurs positions au sujet de la distribution des richesses. S'agissant du rôle que peut jouer notre pays, les dispositions arrêtées

Philippe Lazar : « L'avenir politique d'Emmanuel Macron dépend fondamentalement de sa réussite ou de son échec à faire diminuer massivement et durablement le chômage. »

Bernard Quelquejeu : « L'action peut souvent permettre d'agir ensemble tout en ayant des finalités radicalement différentes. »

par le gouvernement, notamment au travers de la loi travail, vont-elles dans le sens de cette dénaturation ? On peut en douter. Il est vrai que, lorsque dans le conseil d'administration d'une entreprise on est amené à voter sur la rémunération des dirigeants ou sur celle des actionnaires, la présence de quelques salariés peut contribuer à limiter les outrances. Mais est-ce suffisant ?

LES PARTIS POLITIQUES « CLASSIQUES » ONT-ILS DISPARU ?

P.L. : Revenons à la crise des partis politiques traditionnels, profondément ébranlés par les chocs électoraux…

B.Q. : La droite est en effet fortement ébranlée par ses clivages désormais très visibles et sans doute durables car déjà anciens. Et l'on peut en dire autant, évidemment, de la gauche !

M.C.-G. : La crise des partis est en effet très profonde, structurelle. Ceux-ci n'existent pas depuis si longtemps que cela : disons depuis le milieu du XIXe siècle, en relation précisément avec la montée des démocraties parlementaires. À l'époque ils avaient une fonction sociale extrêmement précise : être les relais entre « un peuple » qui était relativement bien identifié et un pouvoir qui était « souverain » pour reprendre le mot dont nous avons fait la critique dans un numéro récent de la revue[3]. Ce souverain collectif était à l'époque reconnu comme ayant la plénitude des compétences législatives et exécutives qui lui étaient déléguées au travers du choix partisan des représentants du peuple. Le système avait donc une cohérence. Le fait qu'une partie importante voire essentielle des pouvoirs échappe désormais aux gouvernements et aux Parlements au profit des instances supranationales et bien sûr des multinationales remet profondément en question cet équilibre. Quand Lionel Jospin disait, en tant que Premier ministre, que « l'État ne peut pas tout » – ce qu'on lui a, à l'époque, amèrement et injustement reproché – il ne faisait qu'exprimer la conviction qui était devenue la sienne qu'une grande partie du pouvoir échappait aux instances politiques – et donc aux partis politiques ! Je ne parierai donc pas sur l'avenir de ces derniers, sans avoir toutefois de solution immédiate de rechange à proposer. Et c'est dans cet état d'esprit que j'ai mis quelque espoir dans la candidature d'Emmanuel Macron, qui semblait vraiment vouloir prendre acte de cette décomposition de l'espace politique national et lui porter remède en mettant en œuvre quelques modifications radicales de son organisation. Je me dois de reconnaître que je ne suis pas convaincue, aujourd'hui, qu'on aille vraiment dans cette direction.

[3] « En finir avec le concept de souveraineté nationale », *Diasporiques* n° 36 (janvier 2017), p. 6-17.

P.L. : J'ai quand même envie de dire, reprenant une expression devenue classique, qu'il est peut-être raisonnable de laisser un peu de temps au temps ! Au moment de notre débat, à la mi-septembre 2017, nous sommes à peine un peu plus d'un trimestre après la prise de pouvoir par le président, par le gouvernement et par le Parlement : je pense très sincèrement qu'il est vraiment trop tôt pour porter un jugement critique sur leur action. Attendons quand même quelques mois pour condamner nos « représentants » s'il y a vraiment lieu, alors, de le faire !

M.C.-G. : Il est vrai qu'on peut par exemple espérer que les nouveaux députés, après les premières semaines de leur prise de fonction, renouvelleront effectivement le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

P.L. : Je suis très frappé par les discours qui remettent aujourd'hui implicitement en question le principe même de l'organisation démocratique de notre pays en déclarant ouvertement que c'est la rue qui doit décider en lieu et place d'un système politique présenté de facto comme illégitime trois mois à peine après son élection. L'une des explications possibles de cette précipitation dans la critique sans appel est que, à gauche plus encore qu'à droite, on a du mal à accepter que le choix politique du président, qu'il a pourtant clairement annoncé pendant la campagne électorale, soit celui que les Allemands appellent « un compromis historique » entre la gauche et la droite « modérées ». Ne perdons pas notre vertu critique – nous sommes très bons en France de ce point de vue ! – mais ne pouvons-nous pas attendre un peu pour fourbir nos armes ?

B.Q. : Voici un élément complémentaire de réflexion : l'utilisation fréquente par Emmanuel Macron de l'expression « en même temps ». On l'a un peu moqué pour cela mais à mon avis à tort car cette expression témoigne très clairement de sa philosophie politique. La pensée de Macron, dans le droit fil de celle de Paul Ricœur, est celle du constat de « l'irréconciliable multiplicité ». Il y a des problèmes dont les aspects concrets font que les points de vue à leur sujet sont strictement irréconciliables. Chercher une synthèse est alors pure illusion. Néanmoins, même dans de telles situations, l'action, elle, peut souvent permettre d'agir ensemble tout en ayant des finalités radicalement différentes. C'est une façon de trouver un certain équilibre social, d'éviter de tomber dans des excès idéologiques et dans les conflits insolubles qui peuvent en découler. Par exemple la réforme du code du travail consiste pour Macron, comme nous le disions, à traiter « en même temps », s'agissant de l'emploi, et de sa fluidité et de sa sécurité. Et il a trouvé des points d'accord avec certains syndicats « en même temps » qu'il s'est heurté à l'opposition des autres.

P.L. : Vous êtes en train de faire implicitement l'éloge de l'interconvictionnalité, ce concept dont nous avons à plusieurs reprises parlé dans la revue[4], que nous essayons de projeter à l'échelle européenne et dont vous êtes personnellement l'un des promoteurs ! Un concept très ricœurien si je vous suis bien.

[4] Voir notamment « Pour une charte européenne de l'interconvictionnalité », *Diasporiques* n°37 (avril 2017), p. 19-23.

M.C.-G. : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Bernard Quelquejeu, et c'est pour cela que j'ai adopté une attitude positive vis-à-vis d'Emmanuel Macron pendant la campagne électorale. Cela correspond à ce que je pense de la démocratie et à mon opposition radicale à la « souveraineté » : celle-ci réduit de façon parfaitement arbitraire le multiple alors que nous sommes, très profondément, dans le multiple. Le multiple, c'est le contradictoire, le conflictuel. Arriver à gérer conjointement tout cela implique un exercice particulièrement difficile mais essentiel de recherche d'équilibres. Aller au contraire vers une quête d'unanimisme ne peut se faire qu'aux dépens de ceux qu'on laisse ainsi nécessairement tomber ! Mon interrogation actuelle porte simplement sur la permanence à venir de ce « en même temps » dont, à juste titre, vous faites l'éloge. Il est positif que le chantier dont nous avions besoin ait été engagé. Demeure la question : les contraintes très lourdes de l'exercice effectif du pouvoir permettront-elles le maintien de cette utopie – au sens fort du terme évidemment – indispensable pour définir les termes d'un autre possible, d'une réelle altérité pour notre avenir. Comment déjouer les embûches qui encombrent le chemin vers cette utopie et que Bernard Fernandez évoquait tout à l'heure, c'est là toute la responsabilité de ceux qui nous gouvernent mais aussi d'une certaine façon la nôtre.

B.F. : Dans un pays démocratique, je crois que la première réponse à votre interrogation est de mettre en œuvre et de préserver le principe de délégation. L'énorme difficulté à laquelle nous nous heurtons aujourd'hui en France est que cette délégation se concentre massivement sur la personne du président de la République, seul réel dépositaire de cette « souveraineté nationale » qu'à juste titre vous remettez si vivement en question. Une polarisation qui occupe pleinement la vie politique en annulant de fait l'exercice contradictoire de la démocratie tel que vous l'avez évoqué et notamment en réduisant à la portion congrue le rôle du Parlement qui pourtant devrait être le réel dépositaire de la diversité fondamentale des composantes de notre pays.

RETOUR SUR L'UTOPIE PRÔNÉE PAR LA REVUE DIASPORIQUES

P.L. : À ce stade presque final de notre débat peut-être pouvons-nous revenir aux objectifs spécifiques de notre revue et à la façon dont ils peuvent s'insérer dans les questions de politique générale que nous avons évoquées.

Le vrai problème, au-delà de la réalité que nous nous sommes efforcés de bien décrire, est, me semble-t-il, d'être capables de mettre en place des contre-pouvoirs ou plus exactement de prendre appui sur ceux qui ne demandent qu'à exister. Dans un pays jacobin comme le nôtre les premiers auxquels on peut songer sont les pouvoirs régionaux. Notre revue s'y intéresse activement, en particulier au travers des encarts que nous leur consacrons régulièrement. Je rappelle notamment que nos trois derniers numéros comportaient chacun un encart sur les régions ultramarines. Mais je pense que nous pourrions tenter d'aller un peu plus loin

en parlant de façon plus spécifique des « peuples » qui, dans leur diversité, constituent le tissu historique et culturel de notre pays. Et qui, plus généralement, constituent le tissu fondateur de tous les États. Quelle peut, précisément, être leur place « à côté » de celle, quelque peu envahissante, desdits États ?

Les courants historiques et culturels que je résume sous l'appellation de « peuples » n'échappent pas complètement bien sûr aux logiques économiques dominantes mais ils n'en sont pas totalement dépendants. Certains de nos compatriotes ne se sentent pas ou peu concernés par ces dimensions – ou en tout cas n'ont pas le sentiment de l'être – mais ce n'est pas le cas pour beaucoup d'autres, qui sont loin de leur être indifférents. Et je me demande si le rôle de notre revue n'est pas de façon prioritaire – évidemment non exclusive ! – de mettre en valeur l'importance de ces éléments fondateurs en tant que sources de contre-pouvoirs par rapport à la dominance actuelle des logiques étatiques et du capitalisme financier. Car, en fin de compte, n'est-ce pas ainsi que beaucoup de gens vivent ce qui compte beaucoup pour eux dès qu'ils ont dépassé un niveau minimal de ressources vitales élémentaires ?

Je rappelle que, dans le texte d'orientation que nous publions de façon récurrente en page 1 de la revue[5], le mot utopie apparaît explicitement, associé à l'expression « éthique de la connaissance », de toutes les formes de connaissance y compris bien entendu la connaissance de « l'autre ». Peut-être est-ce en approfondissant ces questions et en restant majoritairement dans notre domaine de compétence que nous pouvons le mieux faire entendre notre voix à propos des orientations générales de notre pays mais aussi de l'Europe.

Bernard Fernandez : « Le Parlement devrait être le réel dépositaire de la diversité fondamentale des composantes de notre pays. »

M.C.-G. : Il est important également de contribuer à la délégitimation du capitalisme car toutes les activités qui viennent d'être évoquées ne gênent en rien sa puissance.

J.A. : Et c'est la raison pour laquelle il ne leur accorde aucune importance !

Jean-François Lévy : J'en suis moins convaincu que vous. Toutes les personnes qui se sentent concernées par ce type de réflexions partagées ou d'actions collectives les vivent intensément, comme quelque chose d'important pour eux, de nature différente de leur situation économique, et elles peuvent même ne pas l'avoir totalement oublié dans leurs choix politiques. Tout cela ne peut que stimuler et nourrir leur esprit critique.

M.C.-G. : Vous avez raison, tout cela contribue aussi à cette délégitimation du capitalisme que j'appelle de mes vœux.

[5] Le texte imprimé sur fond jaune.

Jean-François Lévy : « Toutes les personnes qui se sentent concernées par des actions collectives les vivent intensément, comme quelque chose de nature différente de leur situation économique. »

J.A. : Ce qui est frappant aujourd'hui c'est que, sans doute en partie du fait de ce type d'activités sociales, le capitalisme et ses tenants – par nature conservateurs – ont très largement abandonné la partie dans des domaines qu'ils contrôlaient complètement au moment des phases antérieures de leur pouvoir, en particulier au moment de sa phase paternaliste : je fais bien sûr allusion à la libération des mœurs.

P.L. : Je suis très heureux que nous évoquions, même brièvement, ces questions. Avant de préciser les raisons de cette satisfaction, il est indispensable que j'insiste sur le fait que, pour moi, le problème dominant de la planète – qui se transpose à l'échelle de chacun de nos pays à des niveaux différents – est celui des effroyables inégalités de tous ordres entre les sociétés et en leur sein. Cela étant dit sans la moindre ambiguïté, les thèmes que nous venons d'aborder concernent la façon dont les gens vivent effectivement leur vie et, incidemment, ils sont susceptibles d'intéresser les lecteurs d'une revue dont le titre est « Diasporiques » et le sous-titre « Cultures en mouvement ». Je ne sais pas si j'oserais encore écrire aujourd'hui, comme nous le faisions de façon récurrente jusqu'en 2015, « que l'homme ne vit pas que de pain » mais d'avoir abandonné cette formulation – qui risquait d'être mal comprise bien que nous ayons pris la précaution de la faire précéder d'un rappel de la priorité des luttes sociales – n'annule pas complètement sa véracité.

Vous disiez, Jacques Aron, à juste titre, que le capitalisme n'accordait qu'une importance très relative à toutes ces questions. Mais n'est-ce pas parce que ses tenants savent parfaitement qu'ils n'ont pas réellement prise sur elles ? Elles nous appartiennent donc en toute propriété et c'est à nous de les utiliser pour contribuer, à notre manière et avec les moyens dont nous disposons, à le délégitimer, comme le propose Monique Chemillier-Gendreau.

B.Q. : À cette fin nous savons tous, autour de cette table, que nous ne devons pas nous laisser enfermer dans le seul champ économique : nos interrogations concernent tout autant le champ proprement politique, l'espace de l'école, les domaines culturels, etc. Et cela en ayant parfaitement conscience que la lutte contre les inégalités reste hautement prioritaire pour contribuer efficacement à la quête légitime de bonheur par chaque être humain.

Propos recueillis le 14 septembre 2017 puis retranscrits par Philippe Lazar
Photographies de Jean-François Lévy